

Commémoration des 150 ans de l'acquisition du Domaine des Faverges

L'Etat de Fribourg et l'Abbaye d'Hauterive commémorent les 150 ans de l'acquisition par le canton du Domaine des Faverges en Lavaux. Une cérémonie officielle, à laquelle ont été convié le Père Abbé d'Hauterive et le Conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba, a marqué cet anniversaire ce vendredi 25 août 2017 aux Faverges.

Le Domaine des Faverges est l'œuvre des moines cisterciens de l'Abbaye d'Hauterive qui, en pionniers, ont défriché la terre, planté la vigne et façonné le paysage de terrasses caractéristique de Lavaux. En sept siècles de labeur incessant, ils ont fait de ce domaine une terre d'exception inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Comme tous les biens ecclésiastiques, le Domaine des Faverges a été confisqué par le régime radical de 1848. Revenues au pouvoir, les autorités conservatrices ont cherché un moyen de rétrocéder les biens confisqués. En 1867, reconnaissant qu'il était " impossible d'en opérer le transfert en nature " l'Etat a finalement versé un montant de 435'000 francs sous forme d'obligations à l'autorité diocésaine, selon les termes de la convention du 26 novembre.

En ce 25 août 2017, à l'approche des vendanges, le Conseil d'Etat a tenu à marquer les 150 ans de cette acquisition par une cérémonie officielle au Domaine des Faverges à laquelle il a convié le Père Abbé d'Hauterive et le Conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba.

Symboliquement pour " rendre en nature ", un peu de ce domaine, le vice-président du Conseil d'Etat Georges Godel a remis au Père Abbé d'Hauterive un plant de chasselas prélevé dans le vignoble.

" La stabilité historique du site constitue le ferment de l'amitié indéfectible qui s'est nouée, d'abord entre l'Abbaye d'Hauterive et l'Etat de Fribourg, mais aussi entre l'Etat de Vaud, sur le territoire duquel nous nous trouvons, et l'Etat de Fribourg " a relevé dans son allocution Georges Godel, soulignant encore " l'application mise, de part et d'autre, à entretenir l'excellence de ces relations bilatérales ". L'humour n'en est pas absent comme le prouve la petite flèche aux Fribourgeois du Conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba dans son allocution: " Le vin fribourgeois n'est jamais aussi bon que lorsqu'il est cultivé en terres vaudoises ! "

Depuis 150 ans, l'Etat de Fribourg exploite le Domaine des Faverges en perpétuant la tradition héritée des moines d'Hauterive et en y apportant une touche d'innovation. Il peut compter pour cela dans l'engagement de la famille Regamey qui veille sur le domaine depuis bientôt un siècle et dont le plus jeune représentant est le vigneron Yvan Regamey, mais aussi sur l'engagement du vigneron caviste Gérald Vallélian. Ces vignerons ont su rejoindre la philosophie des moines vignerons en exploitant une partie du domaine en production intégrée, une autre en production biologique. Aujourd'hui le Domaine des Faverges est le plus grand vignoble de Lavaux.